*Ami du Clergé* du 29 juillet 1937

# Deuxième partie : PRÉDICATION

## SOMMAIRE

**Sermons pour les grandes fêtes. —** ***Pour l'Assomption :*** **Les fins dernières, 369.**
**Sermons pour l'Assomption. — I. La royauté de Marie, 371. — II. La mort et la résurrection de Marie, 372.**
**Le mot du Pasteur. — XL.** ***12e Dimanche après la Pentecôte :*** **L'Eucharistie, 375.**
**Conférences à des Ligueuses. — VI. La docilité, 376.**
**Les Saints Patrons. —** ***S. Pierre ès-liens, Patron des chaînetiers :*** **Comment Dieu a délivré S. Pierre de ses chaînes et les a glorifiées, 378. —** ***S. Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, Patron de tous les prêtres ayant charge d'âmes :*** **« On ne sait pas ce que c'est qu'un curé », 379. —** ***S. Laurent, Patron de l'Eglise spoliée :*** **Le défenseur des biens de l'Eglise, 381.**
**Sujets de circonstance. — Allocution d'un curé s'en allant à la Retraite pastorale, 383.**
**En lisant. — Compte rendu de l'installation d'un curé, 384.**

## SERMONS POUR LES GRANDES FETES

### Pour l'Assomption

LES FINS DERNIÈRES

Mes frères,

« En toutes choses, dit le proverbe, il faut considérer la fin, » et la Sainte Ecriture nous donne ce prudent conseil : « Souviens-toi de tes fins dernières, et tu ne pécheras jamais. » (Eccli., VII, 40). La sagesse humaine rejoint donc en cela l'enseignement même de l'Esprit-Saint. Or, la fête de l'Assomption qui, selon la tradition admise par toute l'Eglise depuis des siècles, célèbre à la fois la mort, la résurrection et l'entrée au ciel de Marie, nous invite à méditer ensemble sur notre sublime et consolante destinée. Si vous voulez bien prêter à mes paroles quelques minutes d'attention, vous emporterez comme un bouquet spirituel une foi plus grande à ces derniers articles du Symbole : « Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. »

### I. — *La mort*

« Là où sera votre trésor, disait Notre-Seigneur, là aussi sera votre cœur. » (Luc, XII, 34). Or il est aisé de comprendre que le plus cher et le plus précieux trésor que Marie ait pu posséder ici-bas fut son cher Fils, Jésus ; et, au jour de l'Ascension, son cœur maternel fut partagé entre la joie et la douleur : elle était à la fois heureuse du triomphe de son Fils, mais triste de son départ. A dater de ce jour, on peut dire que Marie par la pensée, par le cœur, par toutes les aspirations de son âme, vécut plus au ciel que sur la terre.

Mais voici que l'heure est venue de quitter à son tour la vallée de larmes, le pays d'exil, pour s'en aller dans la patrie. Tel un fruit mûr qui se détache de la branche, l'âme de Marie, incomparablement riche de mérites et de vertus, se détache de tout ce qui est humain et terrestre ; un suprême élan d'amour rompt ses liens et la jette au sein de Dieu ; et c'est dans l'enthousiasme d'une joie sans mélange qu'elle fait son entrée dans l'éternité. « La mort des justes, dit la liturgie, est précieuse devant Dieu. »

Et maintenant, m. f., méditons. Pour nous aussi, la vie actuelle n'est autre chose qu'un voyage, un pèlerinage. Tels des acteurs de théâtre, nous sommes entrés un jour sur la scène du monde, nous y jouons notre rôle, peut-être brillant, le plus souvent modeste ; puis l'heure vient de nous retirer ; car l'action se poursuit, le drame se continue qui réclame d'autres acteurs à qui nous devons céder la place.

Et tout ce que nous avons présentement, tout ce dont nous jouissons n'est qu'un prêt qui nous est fait, que nous devons administrer en fidèles intendants, et dont il faudra rendre au grand Maître un compte minutieux et sévère. Il n'est pas, comme dit Bossuet, jusqu'à notre corps, ce peu de matière que la nature nous prête, qui ne nous soit un jour réclamé. Nous passons comme des voyageurs, et plus rapidement que nous ne pensons, nous marchons sans arrêt vers l'éternité.

Mais on ne songe pas facilement à cela ; et quand un deuil, un accident, une maladie nous met en face du problème, la tristesse envahit notre cœur, et tel un enfant que l'on console avec des hochets, nous cherchons bien vite un dérivatif à ces graves et sombres pensées. Et pourtant le problème se posera un jour pour nous, et que nous le voulions ou non, il aura une solution.

Or, ce problème est le suivant : nous mourrons, chose certaine et indubitable, et cela à une heure mystérieuse que nul ne peut connaître à l'avance. Et après ? Après, nous dit l'Eglise, qui, dépositaire de la vérité apportée par le Christ, a les paroles de la vie éternelle, après, il y aura une autre vie ; car la mort est plus un commencement qu'une fin ; si elle termine une existence éphémère, elle inaugure une vie éternelle. Mais quelle sera cette vie ? Une béatitude si grande qu'elle dépasse infiniment tout ce que pourrait imaginer un esprit humain ; ou une misère insoupçonnée qui se prolongera éternellement.

A toute heure de notre existence, un drame se joue qui nous intéresse au plus haut point : pour chacun, l'instant qui va suivre peut décider de notre éternité, nous rendre à jamais heureux ou malheureux. Ayons donc le courage de regarder la mort en face. Si elle nous effraye, c'est qu'il y a quelque chose à corriger dans notre vie ; alors, écoutons ses leçons et profitons de ses avertissements pendant qu'il en est temps encore. Au contraire, si nous sommes en règle avec Dieu, n'aurons-nous pas grande joie à nous en aller, quand l'heure sera venue, vers la maison du Père ?

### II. — *La résurrection de la chair*

Les écrivains évangéliques ne nous ont laissé aucun détail sur les dernières années de l'existence de la Sainte Vierge, et c'est une tradition seulement qui atteste sa résurrection, mais tradition tout à fait respectable, et à laquelle la foi unanime de l'Eglise donne garantie d'authenticité.

Jésus avait connu les angoisses de l'agonie, et, soumettant sa volonté à celle de son Père, il avait accepté de mourir sur la croix. Il ne voulait pas en effet détruire la mort, qui demeure une expiation, une réparation du péché, mais la vaincre seulement

par sa résurrection. Marie, elle aussi, fut soumise à la loi universelle; mais ne convenait-il pas souverainement que, unie de si près à l'œuvre de la Rédemption, et y ayant apporté un concours si généreux et si efficace, elle fût unie aussi au triomphe et à la gloire de son Fils ?

Or, ce qui est advenu à Marie nous est également réservé. S. Paul affirme avec énergie la certitude de la résurrection ; et voici quelle est la structure de son argument. Par son péché, par sa désobéissance à la loi divine, le premier homme, Adam, a attiré sur lui et sa postérité la malédiction de Dieu, il a plongé sa race dans la disgrâce et la misère, il nous a condamnés tous à travailler péniblement, à souffrir et à mourir. Mais, depuis, le Christ est venu, il s'est fait vraiment homme semblable à nous; et c'est en notre nom à tous, ayant derrière lui toutes les générations du passé, du présent et de l'avenir, qu'il s'est présenté devant Dieu en lui disant : « Voici que je viens, ô Père, pour faire votre volonté. » C'est en cette qualité qu'il a obéi, travaillé à Nazareth, prêché l'Evangile, accompli des miracles ; c'est en cette qualité qu'il a accepté de mourir sur la croix, soldant à Dieu, en toute rigueur de justice, la dette de nos péchés. En sorte, conclut S. Paul, que nos fautes ayant été expiées et la justice de Dieu satisfaite, nous partageons le triomphe et la gloire de Jésus, nous sommes déjà, à l'avance, « ressuscités avec lui, glorifiés avec lui, établis à ses côtés dans les splendeurs de la gloire. » (Eph., II, 6).

Ah ! m. f., quelle espérance et quelle consolation ! Ce corps que nous aimons tant, trop même, bien souvent, qui nous donne tant de peine pour le faire vivre, qui exige tant de soins, ce corps que nous ne quitterons qu'à regret, encore qu'il emprisonne notre âme, l'asservisse bien souvent et ait arraché des gémissements aux saints, ce corps nous sera rendu. Et chose précieuse, — c'est encore S. Paul qui nous l'affirme, — il sera transformé : « sujet ici-bas à la corruption du tombeau, il se lèvera incorruptible; enseveli dans la boue et l'humilité, il ressuscitera glorieux ; faible, il sera devenu fort ; matériel et enclin au mal, il sera dès lors spiritualisé. » (I Cor., XV, 42). Il ne gênera donc plus l'âme dans son essor vers Dieu, mais il la suivra avec une docilité et dans une joie parfaites.

M. f., nous avons peine à nous imaginer ce que sera la vie de notre âme et ses délices éternelles au paradis. Au contraire, il nous est relativement facile de concevoir quelles seront la joie et les satisfactions du corps : splendeurs incroyables pour les yeux, harmonies indicibles, suaves parfums, puissances à la fois les plus hautes et les plus pures, dépassant infiniment les meilleures joies d'ici-bas, vidées de tout ce qu'elles auraient de vil ou d'imparfait.

A cette pensée de retrouver un jour notre corps et de goûter ces ineffables satisfactions, soyons forts et généreux ; que la chair se soumette ici-bas docilement à l'esprit : à elle aussi le Seigneur a promis le centuple pour récompense.

### III. — *La vie éternelle*

Dans la belle et simple prière du Rosaire, école de vie intérieure pour toutes les âmes, même les plus humbles, l'Eglise a consacré un mystère spécial, le dernier, au couronnement de Marie dans les cieux ; et dans ses litanies elle aime à répéter ce doux nom de Reine : Reine des anges, Reine des apôtres, du ciel, de la paix... Marie, en effet, au jour de son Assomption, a été glorieusement accueillie par toute la Cour céleste, et la Trinité Sainte, honorant en elle la Fille du Père, la Mère du Fils et l'Epouse du Saint-Esprit, lui a donné une couronne et un trône éternels.

Toutes proportions gardées, la divine Bonté réserve aux élus le même accueil aimant et un honneur, une gloire que nous ne saurions soupçonner : « Vous siégerez sur douze trônes, disait Notre-Seigneur aux apôtres, jugeant les douze tribus d'Israël. » (Mt., XIX, 28). Et nous aussi, m. f., nous régnerons. « Comment cela ? direz-vous. A quoi s'étendra notre pouvoir ? Où sera notre royaume ? » Notre royaume, ce sera nous-mêmes, ce monde en miniature, mais si varié et si riche, qu'est notre âme.

Car il n'y aura plus dans notre esprit nulle obscurité, nulle incertitude, nulle ignorance. Dieu lui-même, tel un brillant, clair et joyeux soleil, sera notre lumière ; alors nous le verrons face à face, alors nous comprendrons tout ; il n'y aura plus de mystères, plus d'angoisses. D'autre part, nous échapperons à l'emprise des sens et des passions déréglées, même quand nous aurons repris nos corps, car vous avez entendu S. Paul nous dire : « Ils ressusciteront spiritualisés. » Notre âme sera forte et notre cœur, ignorant désormais l'inconstance, la lassitude, la rancœur ou la haine, ne connaîtra plus que l'amour.

Et tout l'acquis de nos âmes, les vertus pratiquées, les mérites amassés, centuplés par la lumière de gloire, par notre adhésion intime à Dieu, auront là-haut leur plein épanouissement. Imaginez une nation en plein désordre, victime de l'anarchie et des révolutions, humiliée, exploitée par les autres peuples, anéantie, et qui trouverait soudain un chef aussi dévoué et bon que sage et ferme ; et sous sa conduite, voyez cette nation se relever de ses ruines, l'ordre peu à peu remplacer l'anarchie, la prospérité revenir à grands pas ; voyez le faible secouru, le méchant puni, le juste encouragé, récompensé, l'ennemi tenu en respect ; voyez toutes les compétences mises à leurs vraies places, toutes les ressources utilisées au maximum, toutes les richesses exploitées, et les nations voisines dans l'étonnement et l'admiration.

Ou bien encore, imaginez un aveugle qui brusquement, au milieu des ténèbres, se trouverait guéri de son infirmité, et du haut d'une montagne verrait venir l'aurore, puis le soleil se lever et lui révéler toute la beauté des lignes, des formes et des couleurs ; imaginez son admiration et la joie qui inonderait son âme. C'est quelque chose de cela, que dis-je ? c'est cela, mais en beaucoup mieux, en infiniment mieux, que nous goûterons nous-mêmes quand nous inaugurerons au ciel notre vie éternelle.

La vie, c'est le mouvement, nous disent les philosophes. Ici-bas nous ne vivons guère, car nos meilleures énergies sont comme paralysées ; au ciel, au contraire, elles auront tout leur plein épanouissement ; alors ce sera vraiment la vie et nous serons assurés qu'elle ne finira jamais.

* *

M. f., il nous arrive fréquemment de nous plaindre, de trouver trop dur le labeur quotidien, trop austère la morale évangélique, trop pénible la lutte qu'il faut chaque jour soutenir. C'est faute de penser à notre destinée d'enfants de Dieu. Si nous avions

toujours devant les yeux nos fins dernières, nous serions plus résignés, plus généreux, disant avec S. Paul : « Nous estimons que les peines de cette vie sont sans proportion avec la gloire future qui sera manifestée en nous Là-Haut. » (Rom., VIII, 18). Ainsi soit-il.

---

## SERMONS POUR L'ASSOMPTION

### I

#### LA ROYAUTÉ DE MARIE

*Salve, Regina !*
Reine, je vous salue !

Mes frères,

Nous lisons dans l'Ancien Testament, au IIIe livre des Rois, que Salomon succédant comme roi d'Israël à son père, s'assit sur le trône de David et fit mettre à la droite du sien un autre trône pour sa mère Bethsabée. C'est au jour de la glorieuse Assomption de Marie que cet événement figuratif eut sa véritable signification : Jésus, le nouveau Salomon, a exalté sa Mère en l'associant à son règne.

### I

L'histoire nous a conservé le souvenir des fêtes toutes d'allégresse auxquelles a donné lieu, en diverses nations, l'entrée dans la capitale, à la veille ou au lendemain de leurs noces royales, des princesses étrangères ; les peuples entendaient marquer ainsi leurs sentiments à l'égard de leur nouvelle souveraine. Nous savons aussi l'éclat, l'enthousiasme déployés au jour de leur couronnement.

Comment décrire ce qui s'est passé dans les célestes parvis au jour de l'Assomption de Marie ? L'accession au ciel de toute âme est une joie pour tous les élus ; mais il ne s'agit pas ici d'une âme la plus sainte soit-elle : c'est la Mère de Dieu, la créature idéale, le chef-d'œuvre du Très-Haut, qui va faire son entrée.

Jésus est allé au-devant de sa Mère. En la voyant quitter la terre et s'élancer à travers les sphères sidérales, parée de toute sa splendeur, il nous semble que les anges ravis avaient dû suspendre leurs cantiques et, empruntant le langage de la Sainte Ecriture, s'écrier : « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, revêtue du soleil, la lune sous les pieds, les étoiles autour de sa tête, appuyée sur son Bien-Aimé ? » (Apoc., XII, 1).

Les portes éternelles se sont ouvertes pour lui livrer passage, comme naguère pour l'Homme-Dieu. Les acclamations de la cité sainte retentissent. Marie s'avance jusqu'au trône que le Roi des rois lui a préparé à sa droite : « *Veni, coronaberis,* lui dit-il avec le Cantique des cantiques (IV, 8) ; venez, que je vous couronne. » Il la revêt d'abord du manteau royal, celui-là que le Roi-Prophète avait dû contempler dans une de ses visions (Ps. XLIV, 10) ; il lui met en main le sceptre de l'autorité, il ceint son front d'une incomparable couronne, et la faisant asseoir, il la proclame associée à jamais à sa gloire et à sa puissance. Ne dirait-on pas qu'en sa faveur il renonce à la sienne propre ?

La voilà donc sacrée la Reine-Mère. Il nous paraît encore que son saint Epoux, que Joachim et Anne d'abord, puis toutes les cohortes angéliques, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges, la phalange des petits enfants, en un mot tous les élus, viennent successivement se prosterner devant elle, la reconnaître pour leur Reine et lui rendre hommage.

Oh ! encore une fois, quelle a dû être cette intronisation de la Vierge des vierges ! Mêlons-nous en esprit à ce long défilé, glissons-nous dans les rangs des saints, et faisons à Celle qui est notre Reine comme la leur l'obédience de loyaux sujets.

### II

La royauté de Marie n'est pas que nominale, à la manière de certaines monarchies de la terre. La Reine du ciel ne jouit pas seulement des honneurs du pouvoir suprême, elle n'en a pas que les attributs, elle n'en porte pas que les livrées ; elle en exerce les fonctions.

Les fonctions de la royauté, quelles sont-elles ? Nous pensons qu'elles consistent à édicter des lois, à donner des ordres, à rendre la justice, à gracier des condamnés. Sans doute, ce sont là des prérogatives qui font partie de la souveraineté. Mais nous oublierions la principale, celle que Dieu en déléguant le pouvoir a eu surtout en vue, je veux dire le dévouement au bien des sujets, l'octroi de légitimes faveurs, l'accueil fait à toutes les plaintes, à toutes les détresses.

Quiconque détient une part d'autorité, doit l'exercer non dans son intérêt personnel, mais dans l'intérêt de ceux à qui il commande. Il n'est pas à un degré supérieur, et plus encore au sommet de la hiérarchie sociale ou religieuse, pour être servi ou pour se servir, mais pour servir les autres. N'est-ce pas là son plus noble, son plus bel apanage ?

La royauté dont Dieu a investi Marie en ce jour, c'est surtout, que dis-je? c'est uniquement dans ce but qu'elle la reçoit, et le pouvoir dont elle dispose, elle ne veut l'employer qu'à secourir, qu'à consoler, qu'à encourager, qu'à protéger, qu'à pardonner, qu'à répandre les bienfaits sur la terre. Au faîte de la gloire, elle n'oubliera pas qu'elle est mère, mère de tous les hommes, et mère elle restera avec toute la tendresse, toute la sollicitude, toute la compassion, toute la clémence, en un mot tout l'amour des mères. Les générations chrétiennes ne lui attribuent ni la sévérité, ni la répression. Elles n'ont voulu voir en elle que la bonté à sa plus haute puissance et sous toutes ses formes. Quand l'a-t-on vue réprimander et punir ? Quand de ses lèvres est tombé un anathème, une menace, une parole de condamnation ? Au contraire, chaque fois que, le long des âges, elle est apparue sur notre terre, n'a-ce pas été pour bénir, pour y multiplier ses faveurs, ou, ce qui est encore un aspect de la bonté, pour avertir les coupables, les mettre en garde contre le courroux du ciel, comme elle l'a fait à La Salette ?

Qui de nous n'a fait la douce expérience de la royale bonté de Marie ? Venons donc, en cette commémoration de son investiture céleste, présenter nos suppliques à notre auguste Reine, à l'exemple des populations d'autrefois au passage de leurs souverains.

### III

Si Marie a reçu, comme son Fils, l'héritage de toutes les nations, si elle veille sur chacune d'elles, il en est une qu'elle a comblée des plus grands bienfaits et qui s'est donnée à elle avec plus d'amour. Vous l'avez nommée : c'est notre patrie, c'est la France. Lorsque, au dire de la tradition, S. Denis,

avant de s'embarquer pour aller porter la foi du Christ là où son frêle esquif le ferait aborder, vint s'agenouiller aux pieds de Marie, elle lui promit que le peuple évangélisé par sa parole serait son peuple à elle.

Le temps me manque pour rappeler comment elle a tenu sa promesse. Notre nationalité se formait à peine qu'un saint évêque s'écriait : « *Regnum Galliæ regnum Mariæ.* » En effet, on voyait Marie apparaître à la tête de nos bataillons et sur les remparts de nos villes assiégées. Quand l'hérésie osa espérer l'apostasie de la France, elle suscita contre elle son serviteur Dominique qui, avec l'arme du Rosaire, remporta plus de victoires que les hommes de guerre. Lorsque l'Anglais, maître de notre pays, menaçait de rayer notre nom de l'histoire, elle humilia l'ennemi sous la main d'une jeune fille qui n'avait su que chanter ses louanges et parer ses autels. Et depuis, que de miséricordieuses apparitions, que d'avertissements maternels, que de lieux illustrés par d'éclatantes faveurs ! C'est tout notre sol, où la piété lui a élevé des milliers de sanctuaires sous les vocables les plus divers et où, semble-t-il, elle a eu ses premiers autels, c'est tout notre sol qui en témoigne. Si bien que Louis XIII, en lui consacrant son royaume, n'a fait que sanctionner les sentiments des siècles antérieurs et répondre au vœu intime de tout le peuple de France.

* *

Daignez donc écouter, ô notre Reine bien-aimée, l'humble prière que nous vous adressons pour votre royaume, aujourd'hui si troublé et si angoissé ! Vous y êtes méconnue, il est vrai, par une foule de sujets dénaturés et ingrats. Ayez pitié de leur aveuglement, et n'ayez de regards que pour ceux qui vous servent et vous honorent. Ceux-là, les impies, ne sont pas la vraie France. La vraie France, elle est au pied de vos innombrables autels. Cette France, bénissez-la, guérissez les plaies faites à sa foi et à son honneur ; sauvez-la des sinistres desseins de ses ennemis du dehors, mais aussi de ceux du dedans qui se sont donné la tâche infernale de la déchristianiser ; rendez-lui sa force et son prestige d'antan, confondez l'esprit de parti qui la divise, et faites qu'elle redevienne votre digne royaume ! Ainsi soit-il.

---

## II

### LA MORT ET LA RÉSURRECTION DE MARIE

*Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes.*
Réjouissons-nous tous dans le Seigneur en ce jour de fête.

Mes frères,

En l'anniversaire de la mort d'une mère tendrement aimée, n'est-il pas quelque peu déplacé de convier à la joie de pauvres orphelins ? Ne serait-il pas mieux de partager leur douleur et de l'alléger par de pieuses sympathies ? Or, pour nous chrétiens, enfants adoptifs de Marie, l'Assomption semble bien être le jour anniversaire d'un deuil immense ! Déjà l'Ascension nous avait privés de la présence visible de Jésus-Christ, notre Frère dans l'ordre de la Rédemption ; toutefois, avant de monter au ciel, N.-S. avait pu dire à ses Apôtres affligés de son prochain départ : « Je ne vous laisserai pas orphelins, *non relinquam vos orphanos.* » Il devait leur rester, à eux comme à nous, une Mère, et quelle Mère ! En fait, cette divine Mère survécut de longues années à son adorable Fils, pour être l'appui de l'Eglise naissante. Mais voici que l'Assomption nous la ravit elle-même. Pleurez maintenant, pleurez, chrétiens ! Si vous jouissez encore du bonheur, hélas ! trop tôt perdu, de posséder une mère selon la nature, vous n'avez plus ici-bas votre Mère selon la grâce.

Cependant, m. f., éclairée d'En-haut et assistée de l'Esprit de vérité, l'Eglise nous tient un langage tout différent ; elle nous convie à sécher nos larmes et à changer notre tristesse en joie : *Gaudeamus omnes...* C'est que, en dépit des apparences, dans l'Assomption de Marie tout est joie : joie *sur la terre*, et dans cette mort pleine de douceur qui offre à peine un trait de ressemblance avec celle des autres enfants d'Adam, et dans cette résurrection glorieuse qui la suit de si près ; joie *au ciel* où l'entrée de l'auguste Marie multiplie la félicité des bienheureux : *de cujus Assumptione gaudent angeli*, et fait briller d'un nouvel éclat la louange du Fils de Dieu : *et collaudant Filium Dei.*

Pour vous faire entrer profondément dans ces joies saintes selon les vœux de l'Eglise, il conviendrait d'en esquisser le tableau ; mais qui pourrait les décrire ? D'ailleurs il ne sera point inutile d'en rechercher les raisons, et tel est mon dessein. Aussi bien le sujet est trop vaste pour l'embrasser dans toute son étendue. Qu'il nous suffise d'étudier de ce drame divin les deux premiers actes, ceux dont le théâtre fut sur la terre, je veux dire : *la mort* et *la résurrection* de la Sainte Vierge. Nous allons toucher à l'un de ces hauts mystères qu'un S. Bernard lui-même n'abordait qu'avec des lèvres tremblantes. Puissè-je au moins avoir au cœur une étincelle de cet amour filial qui embrasait le sien, pour ne point vous parler trop indignement de la divine Marie !

#### I. — *Sa mort*

La tradition place à Jérusalem, sur la montagne de Sion, l'heureuse maison qui abrita les derniers jours de la Sainte Vierge, et où la mort fit de Marie l'holocauste parfait du plus saint amour. Au sujet de cette mort mystérieuse, qui a souvent préoccupé la piété chrétienne, il se présente deux questions principales que nous essayerons de résoudre : *Pourquoi* Marie est-elle morte ? *Comment* Marie est-elle morte ?

1. *Pourquoi Marie est-elle morte ?* — Il semble qu'elle ne devait pas mourir. N'aurait-il pas été plus juste et plus digne de Jésus de la soustraire aux coups du trépas et de l'enlever vivante et glorieuse, en présence des Apôtres et des fidèles rassemblés, pour la couronner immédiatement dans les cieux ? La mort, en effet, n'est-elle pas la juste loi du péché et le salaire mérité des pécheurs ? *Stipendia peccati mors.* A-t-elle donc rien à prétendre sur une existence que le péché n'a point touchée ? Et comment admettre que la Vierge immaculée et pleine de grâce dès le premier instant de son existence, ait dû passer par la terrible épreuve de la mort ?

Assurément, m. f., si la mort n'a jamais eu d'autre caractère que celui d'être le châtiment personnel du pécheur, Marie en était exempte. Mais la Sagesse divine, qui tire toujours le bien du mal, sait faire servir la mort à d'autres desseins. En J.-C. victime volontaire substituée aux hommes coupables, elle fut le prix de notre rançon, et pourquoi Marie

n'aurait-elle pas eu, par le sacrifice de sa vie aussi bien que par ses souffrances, la large part qu'elle a daigné prendre à l'œuvre de notre salut ?

Mais laissant de côté cette raison, qui n'est pas sans valeur, je dirai seulement que Marie a dû mourir pour recevoir dans la mort un premier gage de la récompense et comme le premier degré de sa gloire. Il est hors de doute que cette chair grossière et terrestre qui constitue l'une des parties essentielles de notre humanité, fût-elle même innocente et sans péché comme fut celle de la Vierge, se trouve radicalement incapable de la béatitude céleste et absolument impuissante à porter, selon le mot de l'Apôtre, ce « poids de gloire » qui brillera éternellement dans les élus de Dieu, *æternum gloriæ pondus*. L'âme déjà ennoblie par la grâce elle-même est encore insuffisamment préparée à la vision béatifique ; elle reçoit au seuil de la vie future une force nouvelle appelée la lumière de la gloire, *lumen gloriæ*. Notre chair y est disposée à sa manière par le travail de la mort. Elle a besoin, dit Bossuet, d'être dépouillée de cette misérable mortalité comme d'un habit étranger, de subir la loi de la mort pour laisser entre ses bras et dans son sein même tout ce qu'elle a de mortel. Déjà les éléments qui composent notre être corporel, empruntés par l'alimentation à un règne inférieur, ont disparu par une première transformation pour devenir notre chair et notre sang. Il faut qu'à son tour la mort prenne l'enveloppe de chair et de sang dont sont revêtues les âmes prédestinées et les jette dans le tombeau, comme dans un creuset divin, d'où elles sortiront transfigurées, dignes d'habiter les cieux.

Voilà le rôle de la mort vis-à-vis de Marie. Elle n'est point venue à elle comme une dominatrice altière, mais comme une humble servante. Elle a touché son corps, ce n'est pas pour le flétrir : c'est pour le servir, l'embellir, le préparer à la gloire. Non, nous ne dirons pas que c'est une mort à pleurer : c'est un premier triomphe à chanter, une victoire à célébrer. *Gaudeamus omnes*...

2. Maintenant, *comment cette mort est-elle arrivée ?* — Chez nous, la vie finit par un accident fâcheux, un coup subit, une maladie, ou encore un épuisement graduel et lent des forces physiques. C'est l'effondrement naturel et inévitable, parfois plus ou moins prématuré, de notre être matériel. Mais la Sainte Vierge ne connaît aucun de ces tristes principes de mort. Sa vie se prolonge toujours la même. Les années, en s'accumulant sur sa tête, ne portent pas la plus légère atteinte aux grâces de sa première jeunesse. Jamais l'ombre d'une ride n'apparut à son front virginal, comme il n'y eut jamais l'ombre d'une flétrissure dans son cœur immaculé. La vigueur de ses membres reste constamment à la hauteur de la divine énergie de son âme. En elle, pas un seul germe de mort, mais une jeunesse, une santé, une vie qui aurait pu durer éternellement.

Comment donc a-t-elle pu mourir ? Je vais le dire. N.-S. disait de lui-même : « Personne ne peut m'enlever la vie, *nemo tollit a me animam meam ;* mais je la quitte moi-même, *sed ego pono eam a me ipso.* » (Jo., x, 18). Les terribles tortures de la Passion elles-mêmes n'auraient pas pu le faire mourir malgré lui. Sa mort est le fruit d'un acte absolument volontaire et libre. N'attribuons pas la mort de Marie à un autre principe ; elle est morte parce qu'elle l'a voulu, par un acte de volonté, mais l'acte le plus parfait de tous, un acte d'amour divin ; elle sort de la vie par un miracle comme elle y est entrée.

Je m'explique.

Une existence inférieure est incompatible dans un même sujet avec une vie ou seulement une force d'un ordre supérieur, élevée à une certaine puissance. L'expérience révèle qu'une goutte d'eau transformée par la flamme en une subtile vapeur se dilate parfois au point de faire éclater le vase qui l'emprisonne. Ainsi y a-t-il dans la vie de l'âme, même purement naturelle, des degrés extrêmes résultant de sentiments divers : tristesse, joie, colère, frayeur, que sais-je ? avec lesquels la vie corporelle est incompatible. Les parois de cette prison de chair n'y résistent pas : elles se brisent, c'est la mort. Rien d'étonnant qu'un effet semblable puisse être produit, même dans la constitution la plus résistante, par les phénomènes de la vie surnaturelle, qui a son plein développement et sa manifestation la plus parfaite dans l'amour de Dieu, la charité.

Or, d'après ce principe, comment la charité de Marie n'aurait-elle pas causé sa mort, cette charité si grande, si éminente dès son premier acte que tous les saints de la terre et tous les anges du ciel ne pourraient l'égaler par leur charité réunie ? Pour former cette charité, les deux plus sublimes amours, dit un saint, se sont donné rendez-vous et se sont fondus ensemble, et dans des conditions si exceptionnelles qu'elles sont uniques. *Duæ dilectiones in unam convenerunt, et ex duobus amoribus factus est amor unus.* Entre toutes les mères, Marie seule aura ainsi son Fils et son Dieu ; entre toutes les créatures, elle seule aura ainsi son Dieu et son Fils. Ce sont comme deux abîmes qui se sont appelés l'un l'autre, et dont l'œil de Dieu seul mesure la profondeur : l'amour divin et l'amour maternel mêlant ensemble leurs plus sublimes transports, tout ce que la nature a de plus tendre uni à tout ce que la grâce a de plus efficace. Et si l'on songe que cet amour, unique entre tous les amours créés, ne cessa pendant de longues années de s'élever à chaque instant d'un degré qui double l'intensité du degré précédemment acquis, comment n'aurait-il pas fini par briser le cœur maternel de Marie ?

Personne n'a mieux exposé cette doctrine que notre grand Bossuet, Bossuet qui a trouvé des accents si pathétiques pour pleurer le trépas des reines de la terre, et qui s'est surpassé lui-même quand il s'est agi de faire l'oraison funèbre de la Reine du ciel. Traçant le tableau des dernières années de Marie, il nous la montre se mourant de langueur et comme accablée sous le poids écrasant de l'amour de Jésus. « Eh quoi ! mon Fils, lui disait-elle, quand elle voyait quelque fidèle partir de la terre, à quoi me réservez-vous désormais, et pourquoi me laissez-vous ici la dernière ? S'il ne faut que du sang pour m'ouvrir la porte du ciel, vous qui avez voulu que votre corps fût formé du mien, vous savez bien qu'il est prêt à être répandu pour votre service. Après m'avoir amenée au pied de la croix pour vous voir mourir, comment me refusez-vous si longtemps de vous voir régner ? Laissez, laissez seulement agir mon amour : il aura bientôt désuni mon âme de mon corps mortel, pour me transporter à vous en qui seul je vis. »

On a dit, m. f., que la mort de Marie fut l'œuvre d'un éclatant miracle ; disons plutôt qu'elle fut la cessation de ce miracle continuel qui aidait Marie à vivre séparée de son Fils bien-aimé. Car son amour si ardent, si enflammé, ne poussait pas un soupir qui ne dût rompre tous les liens de son corps mortel, il ne formait pas un regret qui ne dût en trou-

bler toute l'harmonie, il n'envoyait pas un désir vers le ciel qui ne fût assez fort pour emporter son âme sainte.

Et comment a fini ce miracle ? Comment l'amour divin a-t-il donné à la Vierge le coup de la mort ? Est-ce l'effet d'un désir plus brûlant, d'un plus violent transport ? — Non : la seule perfection de l'amour de la Sainte Vierge a suffi. Il vint enfin s'étendant toujours à un tel degré que la terre n'était plus capable de le contenir. « O amour de la T. S. Vierge, ta perfection est trop éminente, tu ne peux plus tenir dans un corps mortel, ton feu pousse des flammes trop vives pour pouvoir être couvert sous cette cendre ! Va briller dans l'éternité, va brûler devant la face de Dieu, va te perdre dans son sein immense qui seul est capable de te contenir ! » Alors la divine Vierge remit sans peine et sans violence sa sainte et bienheureuse âme entre les mains de son Fils.

La plus légère secousse détache de l'arbre un fruit déjà mûr, une flamme monte et vole d'elle-même vers les régions supérieures ; ainsi fut cueillie l'âme de Marie, ainsi s'enleva-t-elle vers le ciel, semblable à la douce vapeur de la myrrhe et au parfum précieux de l'encens : *Quæ est ista quæ ascendit sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris ?*

C'est l'hymne des anges, ravis de cette première merveille de l'Assomption ; à nous d'y répondre par un cantique de joie : *Gaudeamus omnes.* Réjouissons-nous dans le Seigneur !

### II. — *Sa résurrection*

Quand Marie eut rendu le dernier soupir, son corps virginal fut déposé par la piété filiale des Apôtres dans un sépulcre neuf, dû sans doute à la générosité d'un autre Joseph d'Arimathie.

Mais le corps de Marie, comme celui de Jésus, ne demeura que trois jours au pouvoir de la mort. Je le comprends. Ce corps si resplendissant de beauté, d'innocence et de pureté, pouvait-il, comme la dépouille mortelle d'un pécheur, dire à la pourriture : « Vous êtes ma mère, » et aux vers du sépulcre : « Vous êtes mes frères et mes sœurs » ? Non ! Deux raisons entre autres s'y opposent : la sainteté parfaite de Marie et sa dignité de Mère de Dieu.

1. *Sa sainteté d'abord.* Je conçois qu'une chair souillée dans son origine et dans ses opérations, une chair misérable que les théologiens définissent « une source infectée, un foyer d'iniquité, *fomes peccati,* » et que S. Paul appelle d'un nom plus énergique encore « une chair de péché, *caro peccati,* » soit déclarée absolument indigne du royaume de Dieu, où rien d'impur n'entrera jamais. Elle a besoin, pour y pénétrer, d'être entièrement renouvelée, il faut qu'elle perde tout son être premier pour en recevoir un second de la main de Dieu. Comme un vieil édifice qu'on laisse tomber pièce par pièce afin de le relever plus beau, ainsi Dieu laisse tomber en ruine, en poussière cette chair corrompue par le péché et la convoitise, pour la refaire ensuite d'après le premier plan de sa création.

Mais cette seconde humiliation de la mort, non plus commune à tous les mortels comme la première, et exclusivement imposée aux pécheurs, pouvait-elle vous atteindre, ô Vierge sainte, vous qui n'avez jamais connu le péché ni rien qui lui ressemble ? C'est pourquoi, dit un saint Docteur, si la condition de la chair avait fait subir à Marie le premier coup de la mort, la séparation de l'âme d'avec le corps, la condition de la grâce sans égale la mettait à l'abri de ces autres coups de la mort qui réduisent notre corps en poudre. En elle devait se justifier une seconde fois l'oracle sacré parlant du Verbe incarné : « Seigneur, vous ne donnerez pas à votre saint le triste spectacle de la corruption de sa chair. *Nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.* » Car Marie est sainte par privilège comme Jésus-Christ l'est par nature. « C'est la même plénitude de grâces en l'un et en l'autre, dit S. Jérôme, le titre de possession seul est différent. » Les jeunes compagnons de Daniel, à cause de leur innocence, n'ont-ils pas été épargnés par les flammes dans la fournaise ardente ? et Daniel lui-même, parce qu'il était juste, n'a-t-il pas vu les lions affamés se coucher à ses pieds ? Respectueuse de la sainteté sans exemple de Marie, la mort ne porte qu'en tremblant la main sur elle, et après l'avoir renversée dans la tombe, elle n'ose plus la toucher. Honteuse de sa méprise, ou repentante de sa témérité, elle l'abandonne comme une proie sur laquelle elle n'avait aucun droit. Comme une princesse quitte son palais pour laisser à ceux que cet office regarde le soin de l'orner et de l'embellir, ainsi l'âme de Marie quitte momentanément sa demeure terrestre. Les anges peuvent plus librement s'approcher d'elle, ils s'empressent de revêtir des qualités glorieuses cette virginale dépouille ; c'est maintenant une chair transfigurée, angélisée, comme dit Tertullien, *caro angelificata,* digne compagne de l'âme qui revient bientôt pour l'emporter avec elle, triomphante dans les cieux.

2. La sainteté de Marie préserve son corps de la corruption, et la prédestine à ressusciter promptement. Ce double privilège était aussi réclamé par *sa dignité de Mère de Dieu.*

Il y avait là une question de piété filiale pour Jésus-Christ. Nous, si méchants que nous sommes, et incapables de faire mieux, nous mettons à profit toutes les ressources de l'art humain pour conserver au moins la douce image des êtres bien-aimés à qui nous devons l'existence. Et s'il était possible de les soustraire eux-mêmes à l'influence destructive de la mort, hésiterions-nous à le faire ? L'Arche figurative du Vieux Testament, parce qu'elle devait renfermer les tables de la Loi, avait été faite d'une matière incorruptible ; l'Arche de la Nouvelle Alliance, qui avait abrité l'auteur de la Loi, le Verbe de Dieu, serait-elle donc traitée avec moins d'honneur ? Le corps de la Mère de Jésus-Christ devait rester dans la forme première de sa virginale beauté.

Ce n'était pas assez : il devait être revêtu d'immortalité par une résurrection immédiate. L'argument est de S. Augustin. *Caro Christi, caro Mariæ :* dans son principe, le corps de J.-C. est le corps même de Marie. L'identité de nature n'exige-t-elle pas l'identité de destinée ? Concevez-vous J.-C. sorti du tombeau vainqueur de la mort, glorieusement assis à la droite de son Père au plus haut des cieux, tandis que le corps de Marie reste enseveli dans les profondeurs de la terre comme une cendre vulgaire ? une partie de la substance de Marie divinisée dans le Verbe incarné et rayonnante de gloire dans les splendeurs des saints où les bienheureux l'adorent, et l'autre portion de cette même substance resterait flétrie dans la tombe et dispersée comme une vile poussière aux quatre vents de l'univers ? Non ! Ma foi, ma raison même, comme celle d'Augustin, se révoltent contre une telle suppo-

sition. Non, ô mon Sauveur, vous n'avez pas laissé ce sang dont le vôtre fut formé, ce cœur sur lequel vous avez si délicieusement reposé, ces bras dans lesquels vous avez été si tendrement pressé, ces lèvres qui ont déposé sur votre front de si purs baisers, ces yeux qui vous ont arrosé de larmes brûlantes, vous n'avez point laissé le corps de votre Mère se résoudre en cendres et attendre dans la tombe un tardif retour à la vie ! Fils de Marie, vous deviez hâter pour votre Mère la résurrection glorieuse ; Fils de Dieu, vous pouviez le faire : c'est pourquoi Marie est ressuscitée. *Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes.*

* *

Dans son admirable tableau de *l'Assomption*, Raphaël, s'inspirant de la tradition catholique, a rassemblé les Apôtres autour du saint tombeau ; le cercueil est ouvert, mais il est vide comme celui de Notre-Seigneur au matin de Pâques. A la place du corps de la Vierge, des lis et des roses symboliques. Tous les regards se portent vers le ciel. Ils chantent le lis de la vallée qui maintenant exhale son délicieux parfum devant le trône du Roi des rois, la rose de Jéricho qui s'épanouit brillante et embaumée au soleil de l'éternelle Beauté. *Surrexit, non est hic !* A peine ressuscitée, la divine Vierge est montée dans la gloire. Elle s'est élevée, comme les prophètes anciens l'avaient entrevue dans un lointain avenir, ou comme elle apparaîtra bientôt à l'angélique Voyant de Pathmos, délicieusement appuyée sur les bras de son bien-aimé Fils accouru à sa rencontre, plus belle que l'astre des nuits qui lui sert de marchepied, plus brillante que les douze étoiles qui ornent son diadème, plus resplendissante que le soleil qui lui fait un manteau de ses rayons étincelants. Devant elle, comme autrefois devant le Roi de gloire, s'ouvrent les portes éternelles. A son entrée retentissent d'enthousiastes acclamations, d'ineffables mélodies remplissent la Jérusalem céleste.

La Vierge triomphante traverse les rangs des bienheureux qui se tiennent debout par respect et s'inclinent profondément sur son passage ; elle a bientôt dépassé la hiérarchie la plus élevée des esprits angéliques, et toujours elle monte à la gloire. Elle entre dans la lumière incréée, elle s'avance aux pieds de l'adorable Trinité qui l'appelle tendrement : « Venez, ô Fille, ô Mère, ô Epouse bien-aimée, venez recevoir votre couronne. *Veni, coronaberis !* » Bientôt, le front ceint d'un triple diadème, elle prend place sur le trône radieux préparé pour la Reine du ciel et de la terre.

O Marie, ô Vierge, ô Mère, ce regard rapide jeté sur la gloire céleste de votre Assomption, après la méditation des gloires terrestres de votre tombe, a fait descendre en nos cœurs un rayon de votre immense félicité ; la joie pure et vraie éclate dans nos âmes à cette heure ; cette vaste église leur semble trop étroite, à ces âmes dilatées par la joie. Qu'elle ouvre ses portes, comme le font les autres églises partout où, dans votre antique royaume, ô Marie, il reste encore une ombre de piété filiale envers vous. Que votre douce image s'avance portée en triomphe, que les accents de l'allégresse montent libres jusqu'aux pieds de votre trône immortel ! *Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes.* Aujourd'hui, jour de joie pure et sans mélange, et demain... Demain, de quoi sera-t-il fait ? Sans doute, comme hier, de travaux, de combats, d'épreuves. Mais nous porterons vaillamment tout cela, le regard des enfants dans le regard de la Mère ; elle sera avec nous à la peine, et après les tribulations de la vie et les angoisses de la mort auxquelles des pécheurs ne peuvent échapper, nous serons avec vous, ô Marie, à l'honneur de la résurrection glorieuse ! Ainsi soit-il.

## LE MOT DU PASTEUR

### XL

**12e Dimanche après la Pentecôte**

L'EUCHARISTIE

Mes frères,

Le Samaritain penché sur le blessé de la route de Jéricho représente N.-S. Jésus-Christ s'inclinant vers nous pour guérir, au moyen de l'Eucharistie, notre âme blessée par le péché. Sans doute, après une bonne absolution, l'âme a la vie de la grâce ; néanmoins le péché laisse en elle des blessures qui la rendent toujours accessible au mal. Où ira-t-elle chercher le remède qui maintiendra cicatrisées ses blessures ? Dans la sainte Eucharistie.

Aussi voudrai-je attirer votre attention sur ce sacrement de l'Eucharistie, si riche de faveurs dont Jésus-Christ veut nous faire bénéficier. Aujourd'hui nous parlerons de son institution et de son but.

I. — *Institution*

Nous sommes à la Pâque, jour de la plus grande fête des Juifs. Dès le matin, les disciples demandent à Jésus où ils doivent aller faire les préparatifs pour célébrer la Pâque. Il leur dit d'aller à Jérusalem, de suivre un homme qu'ils rencontreront portant une cruche d'eau, d'entrer avec lui dans la maison où il s'arrêtera, et que c'est là qu'aura lieu le repas.

Tout arriva de la sorte. Et sur le soir, accompagné des douze apôtres, le Sauveur quitta Béthanie et vint au lieu qu'il avait choisi. C'était une salle spacieuse et belle, garnie de tapis et de divans, « un grand cénacle meublé pour le festin. » Elle était située à l'endroit où, du temps de David et de Salomon, l'Arche d'alliance était restée quarante ans.

Lorsque les étoiles parurent, Jésus prit place au milieu de la table, Pierre et Jean à ses côtés, les autres rangés en demi-cercle autour de lui.

L'agneau pascal fut mangé comme le prescrivait la loi de Moïse. Puis le Sauveur, afin de notifier à ses disciples quelle pureté il exigeait d'eux pour être dignes du don sublime dont il voulait les gratifier, se leva, ôta son manteau, se ceignit les reins d'un linge ; puis, ayant mis de l'eau dans un bassin, il s'agenouilla devant les apôtres, leur lava les pieds et les essuya avec le linge attaché à sa ceinture. Tous le regardaient, muets d'émotion. Cependant Pierre se récria vivement : « Vous, Seigneur, me laver les pieds, jamais ! — Pierre, lui déclara Jésus, ce que tu ne comprends pas maintenant, tu le comprendras bientôt. — Jamais, Seigneur, vous ne me laverez les pieds ! — Alors, reprit le Sauveur, tu n'auras plus part à mon amitié. » Cette menace épouvanta l'apôtre, qui répondit : « Lavez-moi non seulement les pieds, mais les mains et la tête ! — Non, repartit Jésus, celui qui sort du bain n'a besoin que de se laver les pieds pour être parfaitement pur. »

Ayant terminé, il se remit à table et leur dit : « J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous avant que je souffre ; car, je vous le déclare, je ne la mangerai plus désormais jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. » De fait, l'heure était venue de réaliser la promesse de donner sa chair à manger et son sang à boire.

Donc le Sauveur, ses apôtres instruits du prodige d'amour que son cœur allait opérer, prit un des pains azymes dans ses mains saintes et vénérables, leva les yeux au ciel, le bénit, le rompit et le distribua aux apôtres, en disant : « Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps, ce même corps qui va être livré pour vous. » De la même manière, prenant dans ses mains une coupe remplie de vin, il leva de nouveau ses yeux vers le ciel, la consacra par une bénédiction divine et la présenta aux apôtres, en disant : « Prenez et buvez, car ceci est mon sang. » Il ajouta : « Faites ceci en mémoire de moi. »

C'est fait ; l'Eucharistie est instituée.

Voilà, m. f., ce qui se passa à Jérusalem, au Cénacle, le soir de ce jour appelé depuis le Jeudi Saint. Or, dans quel but Notre-Seigneur a-t-il institué l'Eucharistie ?

II. — *But*

1. Il l'a instituée pour raviver incessamment en nous le souvenir de ce qu'il a fait pour nous. De vrai, en établissant l'Eucharistie, il avait dit à ses apôtres et par eux à leurs successeurs, les prêtres : « Faites ceci en mémoire de moi. » En mémoire de moi : c'est-à-dire en souvenir de l'amour qui m'a fait descendre sur la terre pour sauver votre âme ; en souvenir de ma naissance à Bethléem et de mon enfance persécutée ; en souvenir de mes paroles et de mes miracles ; en souvenir de ma douloureuse Passion : les larmes de mon agonie, mes outrages, ma flagellation, mon couronnement d'épines, mon crucifiement, ma mort, ma sépulture, ma résurrection triomphante, mon ascension aux cieux ; en souvenir du jour où, plein de gloire et de majesté, je reviendrai pour venger et glorifier mon Eglise, pour juger les justes et les pécheurs, les vivants et les morts.

2. Notre-Seigneur a institué l'Eucharistie pour être le rendez-vous de notre âme.

M. f., quand notre cœur est trop gros, trop plein de larmes, nous allons pleurer près de lui ; quand les hommes nous abandonnent, quand leur méchanceté nous poursuit et nous décourage, nous avons là, tout près de nous, l'ami compatissant et consolateur. Aussi devrait-on écrire sur tous les tabernacles l'invitation si tendre consignée dans l'Evangile : « Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai. »

3. Bien plus, non content de demeurer au milieu de nous, il se donne lui-même et en personne pour nourriture à notre âme. Vous venez le chercher à l'aube du jour ; il est là, il se donne. Que ce soit le jour ou la nuit, un malade l'appelle : son prêtre ouvre le tabernacle, court au chevet du mourant : il se donne. Aucune misère ne rebute ni n'offense sa douce Majesté. Sous un toit de chaume comme sous les lambris dorés d'un palais, pour un mendiant comme pour un roi, c'est le même Dieu, le même ami. Il se donne, toujours, à tous. Nous ne voyons rien, à peine le sentons-nous ; pourtant nous avons Jésus-Christ en nous, et partout où il est, il purifie tout, il vivifie tout. Il se donne, toujours, à tous.

* *

M. f., Notre-Seigneur a institué l'Eucharistie pour nous empêcher de l'oublier et pour se donner à nous. C'est pourquoi, lorsque nous passons devant une église, entrons-y pour nous acquitter envers Jésus-Christ de notre devoir de reconnaissance, lui dire nos aspirations, nos angoisses, notre prière. C'est pourquoi trouvons le moyen de communier souvent, très souvent.

Et Jésus nous aidera dans le chemin de la vie et nous mènera à l'éternelle union avec lui dans le ciel.

## CONFERENCES A DES LIGUEUSES

### VI

#### LA DOCILITÉ

Au cours de nos entretiens précédents, j'ai déjà eu l'occasion de vous redire : Celui qui de rien a fait le ciel et la terre, et toutes les merveilles et richesses de la création, n'a nul besoin de nous ; la part que nous pouvons avoir dans l'œuvre de l'apostolat, est un honneur que Dieu nous fait ; aussi, dit l'auteur de l'Epître aux Hébreux, on ne saurait s'élever de soi-même à cette dignité, ni même y prétendre : il faut y être appelé de Dieu comme Aaron (v, 4). S. Paul a dit d'autre part : « Nous avons reçu mission du Christ, et c'est en quelque sorte Dieu lui-même qui vous parle par notre bouche. » (II Cor., IV, 20). Aussi est-ce de tradition dans l'Eglise catholique de ne reconnaître aucune autorité à celui qui n'est pas rattaché au Collège apostolique et par lui au Christ en personne.

Il s'ensuit que, dans l'œuvre du salut des âmes, une grande docilité s'impose vis-à-vis des supérieurs hiérarchiques.

I. — *Un écueil à éviter*

Laissez-moi d'abord rendre hommage au zèle, à l'ardeur conquérante qui, j'en suis sûr, anime chacune d'entre vous. Prêtres et évêques déplorent trop souvent de ne pas trouver dans des âmes égoïstes et matérialisées le souffle si désiré de l'apostolat, pour ne pas le saluer avec respect et l'apprérier à sa vraie valeur dans les cœurs où il se rencontre. Ayez de plus en plus la flamme de la charité ; nourrissez-la par la prière, par la communion ; intensifiez-la sans vous lasser. Le champ d'activité qui vous attend est assez vaste, les misères spirituelles et morales sont assez grandes pour utiliser toutes les ressources de votre dévouement.

Mais, vous le savez, une force n'est précieuse que si elle est dirigée ; elle peut devenir inutile et même causer du dommage si elle échappe à l'autorité du chef qui la devait animer. Or il y a danger, pour une âme apostolique, de vouloir tout organiser à sa manière, d'offrir ses services, mais de poser ses conditions, d'essayer de faire prévaloir ses méthodes et de se plier difficilement aux idées d'autrui, même des supérieurs... D'où vient cette prétention ?

Ayant entrepris de vous aider à voir clair en vous-mêmes, à démêler vos intentions et les mobiles secrets de votre activité, je vous invite à réfléchir, à rentrer en vous-mêmes pour quelques instants, dans le sanctuaire de vos pensées et de vos sentiments pour voir ce qui s'y passe, comment et par quelles voies nous arrivons à l'activité extérieure.

**Au point de départ**, une chose certaine : nous avons compris que notre foi n'était pas un trésor caché à garder jalousement, mais un flambeau à élever bien haut pour qu'il rayonne sa clarté ; non pas un lingot d'or inerte, mais une vie à transmettre ; la comparaison du grain de sénevé qui devient un grand arbre est dans toutes les mémoires ; et donc nous avons décidé d'offrir à nos curés, directeurs d'œuvres, aumôniers, évêques même, toutes les ressources dont nous pouvions disposer.

Je suppose ensuite que tout orgueil, tout désir de paraître, toute manie de mode ou d'imitation est écarté de notre esprit, banni de nos intentions ; j'ajoute même : nous sommes prêts à payer de notre personne, les tâches obscures ne nous rebutent pas, et nous ne voulons pas mesurer chichement notre dévouement.

Nous voici donc pressés d'agir. Mais que faire ? De quel côté orienter nos efforts ? Pour peu que notre esprit soit ouvert et fertile en idées, avant même de consulter nos supérieurs, nous risquons de décider ce qui est à faire, de dresser tout un plan d'action, de définir point par point le programme à suivre. Cela fait, deux choses peuvent arriver : ou bien nos supérieurs consultés vont nous laisser le champ libre ; ou bien ils vont désapprouver nos plans, conseiller un atermoiement, une modification ; rarement ils entreront pleinement dans nos vues. Pourquoi cela ? Parti pris d'opposition ? Autorité jalouse de son prestige ? Orgueil blessé qu'on semble lui faire la leçon ? Non, rien de tout cela ; seulement l'application du conseil du Seigneur : « Soyez simples comme des colombes et prudents comme des serpents. » (Mat., x, 16).

Mais nous, qu'allons-nous faire ? Passer outre aux avis éclairés et sages qui nous sont donnés, risquant ainsi de tout compromettre ? Nous retirer, mécontents et boudeurs, en critiquant et blâmant hautement l'inertie de nos pasteurs ? Ou bien, humblement, raisonnablement, travailler de notre mieux dans la portion qu'ils nous confient du champ du père de famille, et cela conformément à leurs avis et décisions ?

Vous voyez le danger, n'est-ce pas. Comment y parer ?

## II. — *L'obéissance dans l'action*

Je vais aborder un sujet délicat, aussi j'ose vous demander toute votre attention.

S'il est des devoirs qui nous sont dictés clairement, et nettement délimités, comme celui-ci, par exemple : « Tu ne tueras pas. » il en est d'autres qui demeurent indéterminés ; ainsi Notre-Seigneur a dit : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous sans distinction. » (Luc, XIII, 3). Voilà donc un précepte rigoureux, et absolu, puisque le salut de notre âme y est strictement lié ; mais quand oblige-t-il exactement ? Vous direz peut-être : « Aux jours et dans la teneur fixés par les commandements de l'Eglise. » Mais au delà de ces commandements, direz-vous que le précepte cesse ? Ce serait dangereux, d'autant plus que l'Eglise dispense parfois et du jeûne et de l'abstinence. Et si le précepte va plus loin, à quels genres de pénitence faut-il l'étendre ?

Or Jésus a dit aussi : « Tu aimeras le prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu » (Mat., V, 43), et il n'y a nul doute que l'apostolat véritable ne rentre dans la loi de charité. Mais jusqu'où va ce précepte ? Quant aux personnes, Jésus l'a marqué explicitement dans la parabole du Bon Samaritain. Mais quant aux formes de l'apostolat, l'Evangile a-t-il déterminé quelque chose ? Certes, nous y trouvons quelques préceptes, mais la plupart sont négatifs : « Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés, ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés » (Luc, VI, 12) ; ou bien ils insistent sur l'apostolat de l'exemple : « Que vos œuvres brillent aux yeux des hommes, en sorte qu'en les voyant, ils soient amenés à glorifier le Père qui est dans les cieux » (Mat., V, 16) ; rarement ils comportent un sens positif : « Si ton frère a péché, reprends-le discrètement, seul à seul, et s'il t'écoute, tu auras gagné son âme. » (Mat., XVIII, 15).

Et voici où je veux en venir : encore que la charité vous fasse un devoir de vous intéresser au salut de vos frères, ne croyez pas que votre salut soit lié à telle œuvre, à telle entreprise apostolique qui vous paraîtrait nécessaire. Si, par hasard, une opposition formelle était faite à vos projets, ou simplement si une muette désapprobation vous en déconseillait la poursuite, ou si, sans mettre les choses au pire, vos supérieurs orientaient autrement votre activité et votre dévouement, obéissez, soumettez-vous.

— Mais, direz-vous, vous me condamnez à l'inaction ! Autant de forces perdues pour le bien, alors que le démon et le monde unissent toutes leurs énergies et leurs ressources pour perdre les âmes !

— Forces perdues ? Allons donc ! Mais il vous reste l'apostolat de la prière et du sacrifice, l'apostolat de l'exemple, et enfin celui de la bonté. Ce triple genre de dévouement aux âmes, aucun pasteur, je crois, ne vous le pourra déconseiller ; c'est celui des saints, du Curé d'Ars et, n'est-il pas vrai? de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, seconde Patronne des Missions.

— Mais justement, me direz-vous encore, les saints, certains du moins, ont trouvé de la résistance auprès des supérieurs ecclésiastiques et même auprès des papes ; et pourtant leurs œuvres étaient voulues de Dieu.

— Rien de plus juste, en effet ; mais les saints étaient les instruments de Dieu et Dieu voulait que, par l'obéissance à leurs supérieurs, obéissance allant à l'encontre de leurs desseins, ils se dépouillent de tout orgueil et de toute prétention personnelle ; puis, à l'heure propice, il éclairait ses ministres et les approbations venaient aux fondateurs d'œuvres.

## III. — *Obéissance de l'esprit*

Je viens de faire deux hypothèses qui, très probablement, ne se réaliseront pour aucune d'entre vous. La première est celle d'une opposition quasi formelle à vos projets d'apostolat ; la seconde suppose que Dieu vous aurait choisie pour quelque fondation nouvelle, voulue spécialement par lui. J'ai voulu mettre les choses à l'extrême, afin de vous bien montrer que toujours et partout votre devoir restera l'obéissance.

Mais ce qui arrivera plus communément, c'est qu'on oriente votre apostolat vers des tâches ou des méthodes auxquelles vous n'aviez pas pensé tout d'abord ; c'est qu'on impose à votre activité telle modalité, telle variante que vous n'admettez pas tout de suite ; c'est qu'on vous donne telle directive qui vous surprend. Dans tous ces cas, je vous dis non seulement : obéissez ; mais allez plus loin, dites-vous que

c'est bien ainsi le meilleur, le plus sûr, le plus fécond ; non pas ce que vous vouliez, mais ce qu'on vous impose.

Comment cela ?

C'est très simple. D'abord, vos supérieurs hiérarchiques ont reçu mission authentique du Christ pour l'œuvre du salut des âmes, et donc aussi les lumières et les grâces nécessaires pour cela. Ensuite, ils ont fait des études, ils ont été formés par les meilleurs maîtres et mis en contact fréquent avec Jésus dans l'Evangile et dans l'Eucharistie. Aujourd'hui encore ils ont leur messe quotidienne, leur bréviaire, leurs exercices de piété, de quoi prendre chaque jour les consignes du Chef. Et puis, par leur ministère, ils ont mieux que tout autre la connaissance des âmes, ils sont des professionnels de l'apostolat. Il y a donc quelque chance qu'en cas de désaccord entre eux et vous, ce soient eux qui aient raison.

Ils vous semblent avoir les yeux fermés, ne pas aller assez vite, ne pas se laisser facilement convaincre ? Rappelez-vous la vie du Christ à Nazareth : que d'âmes s'enfonçaient dans la fange, que d'esprits attendaient la vérité, tandis que Jésus rabotait des planches dans l'atelier de S. Joseph ! Sachez donc, vous aussi, dans l'obéissance, attendre l'heure de Dieu.

* *

A travailler en désaccord avec vos supérieurs, vous perdriez votre temps et vos efforts. Je vous le redis en terminant : Dieu n'a nul besoin de nous, donc ne lui imposons pas nos services. L'apostolat est un honneur et une mission. *Apôtre* veut dire *envoyé,* et le Christ lui-même n'a revendiqué son autorité que comme envoyé du Père ; à notre tour soyons toujours parfaitement dociles à nos supérieurs qui seuls ont autorité pour nous transmettre le mandat du Christ. Ainsi soit-il.

## LES SAINTS PATRONS

### S Pierre ès-liens, Patron des chaînetiers
(1er août)

COMMENT DIEU A DÉLIVRÉ S. PIERRE DE SES CHAÎNES ET LES A GLORIFIÉES

Mes frères,

Vous devinez pourquoi les chaînetiers ont choisi S. Pierre ès-liens pour leur patron. C'est parce que l'illustre Chef des apôtres a été par deux fois chargé de liens, autrement dit de chaînes ; que Dieu l'en a délivré la première fois miraculeusement, et que ces chaînes devenues de précieuses reliques sont un objet de vénération dans l'Eglise.

I

C'était en l'an 42, neuf ans après l'Ascension de Notre-Seigneur. Les apôtres, malgré bien des persécutions, avaient déjà prêché l'Evangile dans toute la Palestine, quand monta sur le trône Hérode Agrippa. C'était le petit-fils de celui qui avait fait mourir les Saints Innocents, le neveu de celui qui avait fait décapiter S. Jean-Baptiste et revêtir Notre-Seigneur d'une robe blanche en signe de dérision. Désireux de faire oublier aux Juifs sa tare de païen et d'étranger, il avait fait arrêter S. Jacques le Majeur, revenu d'Espagne où il était allé prêcher l'Evangile, et lui avait fait trancher la tête. Les Juifs, qui avaient crucifié Notre-Seigneur et étaient en majorité restés sourds aux prédications des apôtres, applaudirent à ce meurtre. Ce que voyant, Hérode, afin de gagner davantage leurs bonnes grâces, fit arrêter S. Pierre. Comme les Juifs célébraient alors les fêtes de Pâques, Hérode attendit qu'elles fussent passées pour mettre à mort son prisonnier. Celui-ci était enfermé dans un étroit cachot, gardé par deux soldats. Des chaînes enserraient ses poignets, et leur extrémité était entre les mains des gardiens, en sorte qu'il ne pouvait faire un mouvement sans alerter ceux-ci. Et comme si cela n'eût pas été suffisant, l'entrée de la prison était gardée par deux postes de quatre soldats, et elle était fermée par une solide porte de fer.

Cependant, l'arrestation du Chef des apôtres avait causé un grand émoi parmi les chrétiens de Jérusalem L'Eglise naissante avait encore bien besoin de ses conseils et de sa direction. Aussi tous les fidèles se mirent-ils en prières dans la maison de l'un d'entre eux, et jour et nuit ils firent monter vers Dieu leurs ardentes supplications afin qu'il leur conservât celui qu'il avait placé à leur tête.

Leurs prières ne furent pas vaines. Les fêtes de Pâques touchaient à leur fin ; le lendemain S. Pierre devait être tiré de prison et conduit au supplice. Soudain, à la quatrième veille de la nuit, entre 3 et 6 h. du matin, un ange descendit dans la prison et sa présence la remplit d'une vive clarté. L'apôtre ne vit rien, tout d'abord, parce que malgré la mort qu'il savait imminente, malgré ses chaînes, il dormait d'un profond sommeil. Le frappant au côté pour l'éveiller : « Lève-toi promptement, » lui dit l'ange. Et les chaînes qui entravaient ses mains tombèrent d'elles-mêmes, sans que les deux geôliers qui dormaient à ses côtés, tenant ces mêmes chaînes, s'aperçussent de rien. L'ange lui dit : « Ceins-toi et mets tes sandales. » Il le fit. « Maintenant, poursuivit l'ange, enveloppe-toi dans ton manteau et suis-moi. » Pierre obéit et suivit l'ange machinalement, se demandant s'il était oui ou non le jouet d'un songe. Ils passèrent près du premier poste, puis près du second, sans qu'aucun soldat les remarquât; ils arrivèrent près de la porte de fer qui donnait sur la rue, elle s'ouvrit d'elle-même devant eux. Ils descendirent les sept degrés et marchèrent ensemble l'espace d'une rue, puis l'ange disparut.

Obligé de se rendre à la réalité, S. Pierre se dit : « Maintenant je vois que le Seigneur a réellement envoyé son ange pour me délivrer des mains d'Hérode et du supplice auquel les Juifs se réjouissaient d'assister. »

II

Mais il fallait disparaître au plus vite, avant que l'éveil fût donné dans la prison. S. Pierre se dirigea vers la maison de Marie, mère de Jean Marc, où un certain nombre de chrétiens étaient réunis et priaient pour sa délivrance. Il frappe à la porte et une servante s'approche pour écouter. Reconnaissant la voix de Pierre, dans sa joie, au lieu d'ouvrir, elle court annoncer aux fidèles réunis dans la maison que l'apôtre est à la porte. Tous de lui répondre sur le ton de l'incrédulité : « Tu es folle ! » Mais elle d'insister et d'affirmer qu'elle ne se trompe pas. « C'est peut-être son ange, » dirent-ils. Cependant, Pierre continuait de frapper, et ils se décidèrent enfin à ouvrir. En le voyant, vous le devinez, tous furent dans la stupeur, car nous sommes ainsi faits : nous demandons des miracles au bon Dieu et quand

le miracle nous est accordé, nous ne voulons pas y croire. Mais Pierre fit de la main signe de se taire et raconta comment Dieu l'avait tiré de prison.

Mais se doutant bien que ses ennemis allaient le chercher dès qu'ils s'apercevraient de sa disparition, il quitta Jérusalem avant que le jour parût et s'en alla évangéliser Antioche et l'Asie Mineure, en attendant que Dieu lui inspirât de passer en Europe et d'aller établir son siège à Rome.

Le moment venu, il se rendit en cette ville, et pendant plus de vingt ans il y travailla à l'extension du règne de Jésus-Christ. Tandis qu'il convertissait lui-même à Rome sénateurs, chevaliers et gens du peuple, il envoyait des missionnaires en Italie, dans les Gaules, en Espagne et jusqu'en Afrique, où le nombre des chrétiens ne tarda pas à se multiplier de la façon la plus consolante.

Mais le démon ne voyait pas sans dépit ces progrès du christianisme. Vers l'an 66, un de ses suppôts, Néron, décréta contre lui une nouvelle persécution. S. Pierre et S. Paul, qui, après en avoir appelé à César, était venu le rejoindre dans la capitale de l'empire, furent arrêtés des premiers. Chargé de chaînes à nouveau, S. Pierre fut enfermé dans un cachot souterrain appelé la Prison Mamertine, au pied du Capitole. Dieu n'accomplit pas de miracle, cette fois, pour faire tomber ses chaînes. C'est l'affection de ses geôliers, Processe et Martinien, convertis et baptisés par lui, c'est l'affection des chrétiens de Rome, désireux de le conserver à leur tête, qui l'en délivrèrent. Sur leurs instances, l'apôtre quitta sa prison et s'apprêtait à s'éloigner de la ville même de Rome, quand, si l'on en croit la tradition, Jésus lui apparut au sortir de la ville : « Seigneur, où allez-vous donc ? » lui demande l'apôtre stupéfait. — « Je viens à Rome, répondit le Sauveur, pour y être crucifié à nouveau. » Pierre comprit la leçon, retourna dans sa prison reprendre ses chaînes, qu'il porta neuf mois, après lesquels on l'en détacha pour le conduire au sommet de la colline du Vatican, où il fut crucifié la tête en bas.

III

Que sont devenues ces glorieuses chaînes ?

Les chrétiens de Jérusalem recueillirent et conservèrent avec respect celles dont l'ange l'avait délivré malgré les soldats d'Hérode. Sur l'ordre du pape S. Alexandre, sainte Balbine rechercha et recueillit celles qu'il avait portées à Rome, et c'est toutes ces chaînes que l'Eglise honore en ce jour. Les unes et les autres ont été en effet les instruments de nombreux miracles.

L'impératrice Eudoxie, femme de Théodore le Jeune, étant allée en Palestine vénérer les Saints Lieux, le patriarche de Jérusalem Juvénal lui fit présent des deux chaînes qu'avait portées S. Pierre dans la prison d'Hérode. Grande fut la joie et la reconnaissance de cette princesse en recevant ce pieux trésor. Elle réserva une de ces deux chaînes pour la ville de Constantinople, et fit bâtir en son honneur une magnifique église dédiée à S. Pierre ès-liens. Elle envoya l'autre à sa fille nommée Eudoxie comme elle, et qui avait épousé deux ans auparavant l'empereur Valentinien III. Comme cette dernière se trouvait à Rome, elle fit voir la sainte relique au pape Sixte III. Celui-ci en retour voulut lui montrer les chaînes dont S. Pierre avait été lié à Rome. Approchées l'une de l'autre, les deux chaînes s'unirent d'elles-mêmes ensemble de façon si parfaite qu'elles semblaient ne former qu'une même chaîne forgée par le même ouvrier. Voyant dans ce prodige l'expression de la volonté de Dieu, la jeune impératrice fit don de sa chaîne à la ville de Rome, comme sa mère avait fait don de la sienne à la ville de Constantinople, et pour lui servir de sanctuaire, elle fit construire dans la Ville éternelle une église dédiée comme celle de Constantinople à S. Pierre ès-liens.

Ces vénérables chaînes continuent d'être conservées et vénérées à Rome ; mais bien des fois au cours des siècles les Souverains Pontifes en ont détaché un peu de limaille qu'ils donnaient enchâssée dans une clef d'or et d'argent. Que de miracles ont été obtenus par le moyen de ces saintes chaînes, ou même seulement des quelques grains de limaille qui en avaient été enlevés ! Combien de malades sur la tête de qui il a suffi de les placer pour qu'ils fussent soulagés ou guéris ! « Et qui s'en étonnerait ? dit S. Augustin. Si l'ombre de S. Pierre a été si salutaire qu'elle suffisait à guérir les malades sur lesquels elle passait, combien plus doivent l'être les chaînes dont son corps a été entouré ! Si la vaine apparence de son image a pu avoir la force de rendre la santé aux malades, quelle force n'auront pas les liens qui ont été imprimés sur ses membres sacrés ! Si S. Pierre a été si puissant avant son martyre, combien le doit-il être maintenant qu'il a triomphé de l'attaque des hommes et des démons ! »

Mais il est d'autres chaînes, m. f., que celles dont fut chargé S. Pierre et que vous forgez dans vos usines ; ce sont celles qui enchaînent le pécheur au démon et que forgent nos péchés. N'oublions pas que S. Pierre a reçu le pouvoir de les briser comme brisa les siennes l'ange envoyé de Dieu. « Tout ce que tu délieras sur la terre, lui a dit Notre-Seigneur, sera délié dans le ciel. » Demandons-lui donc, en ce jour de sa fête, de ne pas permettre que ces chaînes pèsent jamais sur nous, ou, en tout cas, de vouloir bien nous en délivrer pour l'éternité. Ainsi soit-il.

---

**S. Jean-Marie Vianney, curé d'Ars,**
**Patron de tous les prêtres ayant charge d'âmes**
(4-9 août)

« ON NE SAIT PAS CE QUE C'EST QU'UN CURÉ »

**Mes frères,**

Notre S. P. le Pape Pie X avait à peine placé sur les autels le Vénérable Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, en le proclamant *Bienheureux*, qu'il le donnait, le 12 avril 1905, comme Patron « à tous les prêtres ayant charge d'âmes en France et dans toutes les contrées soumises à la France. » Mais la réputation de sainteté du nouveau Bienheureux avait de beaucoup dépassé les limites de notre pays et tous les curés du monde désiraient bénéficier de ce puissant patronage. Aussi, lorsque en 1925 le Saint Curé eut été canonisé et son culte étendu à toute l'Eglise, l'évêque de Belley, interprète de plus de 400 archevêques et évêques, pria-t-il S. S. Pie XI de le donner comme modèle et protecteur non plus seulement aux curés de France, mais à ceux du monde entier. Pie XI accueillit favorablement cette requête et le 23 avril 1929, à l'occasion et en souvenir de ses noces d'or sacerdotales, il le proclamait Patron céleste de tous les curés, et en général de tous les prêtres qui ont charge d'âmes.

A ceux qui s'étonnaient de voir le Saint Curé

d'Ars porter en tremblant le fardeau pastoral et désirer le déposer afin d' « aller pleurer sa pauvre vie, » il répondait avec angoisse : « Ah ! vous ne savez pas ce que c'est qu'un curé !... Vous ne savez pas ce que c'est que passer d'une cure au tribunal de Dieu ! »

M. f., ils sont nombreux aujourd'hui ceux qui ne savent pas ce que c'est qu'un curé. Vous, sans doute, vous vous en faites bien une idée. Laissez-moi cependant vous le faire mieux voir en la personne du Saint Curé d'Ars, car la vie de *prière,* de *travail* et de *souffrance* qu'il a menée est, toute proportion gardée, celle de tous les curés.

I

Vie de prière, d'abord. On peut dire que ses jours et ses nuits étaient une oraison perpétuelle pour obtenir de Dieu la conversion de sa paroisse et la sanctification des âmes qui lui étaient confiées. « Bien avant les premiers rayons de l'aurore, raconte son historien l'abbé Trochu, quand tout reposait dans Ars, on aurait pu voir clignoter, traversant le cimetière, une lueur indécise. M. Vianney, une lanterne à la main, passait de sa cure à l'église. « Le bon soldat du Christ » se rendait à son poste d'intercession. Il allait tout droit au sanctuaire et s'y prosternait. Alors, il épanchait son cœur, lourd de désirs, déjà lourd de souffrance. Dans le silence entier de la nuit, il priait tout haut le Seigneur de prendre en pitié le troupeau et le pasteur. « Mon Dieu, suppliait-il, accordez-moi la conversion de ma paroisse ! Je consens à souffrir tout ce que vous voudrez tout le temps de ma vie ! Oui, pendant cent ans, les douleurs les plus aiguës, pourvu qu'ils se convertissent ! » Et il arrosait les dalles de ses larmes. Au lever du jour, le pauvre prêtre était là encore, on s'en apercevait à la lumière qui brillait à travers les vitres. »

La matinée se passait de même, si son ministère n'appelait pas le curé au dehors. Les gens qui le réclamaient pour un malade n'avaient pas besoin d'aller à la cure, ils savaient où le prendre. A certains jours, il ne sortait de l'église qu'après l'*Angelus* du soir.

Lorsqu'on le rencontrait dans les rues, à la campagne ou sur les routes, se rendant où l'appelait le devoir, il avait toujours à la main un chapelet qu'il égrenait pieusement chemin faisant. Souvent on le voyait agenouillé au pied d'un arbre, dans les champs ou dans les bois, et là, se croyant seul, il pleurait et priait à haute voix pour la conversion de sa paroisse.

Ses nuits elles-mêmes étaient remplies par la prière. Sa chambre était garnie d'images représentant ses Saints de prédilection, et durant ses insomnies qui, surtout à la fin de sa vie, étaient longues et fréquentes, il aimait à s'entretenir avec eux.

Mais c'est surtout au saint autel, pendant la sainte messe, que sa prière se faisait plus fervente, plus suppliante. Avec quelle piété il se préparait à cette messe quotidienne ! Durant les quelques instants qui la précédaient, on le voyait à genoux sur les dalles du chœur, immobile, les mains jointes, les yeux fixés sur le tabernacle et priant de tout son cœur. Avec quelle piété surtout il la célébrait ! On aurait cru, raconte un témoin, voir un ange au saint autel. Après la consécration, élevant les yeux et les mains, il demeurait jusqu'à cinq minutes dans une sorte d'extase. Avant la communion il s'arrêtait encore un instant, semblant converser avec Notre-Seigneur, et versant d'abondantes larmes de foi et d'amour.

II

Mais le Saint Curé ne se contentait pas de prier pour obtenir le salut des âmes, il travaillait.

Il travaillait d'abord physiquement. Que de peines il se donna pour embellir son église, la rendre plus attrayante à ses paroissiens et surtout plus digne du Dieu qui l'habite ! Il en repeint lui-même les boiseries, il l'enrichit d'un beau maître-autel, il en fait reconstruire le clocher, il y ajoute de nouvelles chapelles en l'honneur de la Sainte Vierge, de S. Jean-Baptiste, de sainte Philomène, de l'*Ecce Homo* et des Saints Anges, et ne dédaigne pas de brouetter lui-même les matériaux de construction. Afin d'ouvrir une école pour ses petites paroissiennes et d'y recueillir les orphelines d'Ars et de la région, il achète une maison à laquelle il donne le beau nom de « Providence, » et comme elle n'est pas assez grande pour abriter toutes celles qui y affluent, de nouveau, pour l'agrandir, il se fait aide-maçon, aide-charpentier, aide-couvreur, prépare les pierres, brasse le mortier et transporte les matériaux.

Il ne néglige pas pour autant le travail spirituel et le soin des âmes. Que de mal il se donne pour préparer chaque semaine les instructions du dimanche suivant ! Que de mal surtout le samedi et parfois durant toute la nuit du samedi au dimanche, pour les apprendre par cœur !

Il n'apporte pas moins de zèle à faire le catéchisme. Tous les jours, sauf pendant les travaux pressants de l'été, il y convoque les enfants dès 6 heures du matin ; chaque dimanche il le fait avant vêpres, non seulement pour les enfants, mais aussi pour les grandes personnes, heureuses d'y assister. Plus tard il le fera non plus seulement à ses paroissiens, mais aux foules qui accourent à Ars pour le voir et l'entendre, et parmi celles-ci, il ne sera pas rare de voir, confondus au milieu des simples fidèles, de grands orateurs comme le Père Lacordaire, et même des évêques comme Mgr Dupanloup et le cardinal de Bonald.

Mais c'est surtout au confessionnal que se dépense, particulièrement à la fin de sa vie, notre Saint Curé. Il y entrait dès 1 heure du matin, y passait 15 à 16 heures en été, de 11 à 13 au plus fort de l'hiver. Que de souffrances il y endura : la chaleur en été, le froid en hiver, en tout temps la réclusion, le manque d'air et d'exercice, et la fatigue cérébrale causée par une attention toujours tendue !

Et comme si ce ministère si chargé accompli dans sa propre paroisse n'avait pas suffi, il était toujours prêt à répondre à l'appel de ses confrères lui demandant de venir les aider ou les remplacer. Que de sermons, que de missions il accepte d'aller prêcher dans leurs paroisses ! Partout il le fait avec le plus grand dévouement, le plus complet désintéressement, et il obtient comme chez lui les conversions les plus consolantes.

III

Il semble qu'une vie si sainte et si laborieuse aurait dû lui gagner l'affection de ses paroissiens, l'admiration de tous. Ceux qui penseraient ainsi montreraient qu'ils n'ont pas lu l'Evangile. Qui a fait plus de bien que Notre-Seigneur ? et cependant qui fut autant persécuté ? Or il le disait à ses apôtres et en leur personne à tous les prêtres : « Le disciple

n'est pas au-dessus du Maître ; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront vous aussi. »

Le Saint Curé n'a pas échappé à cette loi, du moins durant la première moitié de son séjour à Ars.

Lorsqu'il arriva dans ce village, les offices étaient délaissés le dimanche, surtout par les hommes, qui remplissaient ce jour-là les cabarets. Pendant la saison des travaux ils l'étaient davantage encore, et les habitants d'Ars travaillaient sans scrupule tout le saint jour du dimanche, même pendant la messe. D'autre part, des bals fréquents étaient pour les jeunes gens et jeunes filles une occasion prochaine de péché. Le Saint Curé déclara une guerre sans répit à tous ces désordres, et n'eut de cesse que quand il les eut supprimés. Mais ce ne fut pas sans peine; surtout ce ne fut pas impunément. Quelques mauvais sujets étrangers à la paroisse, et ceux des jeunes gens du pays qui ne trouvaient plus de complices à leurs désordres, s'en prirent au curé et tentèrent de l'éclabousser de leur propre fange. Ils osèrent attribuer sa pâleur et sa maigreur non à ses macérations effrayantes, mais à une vie de secrètes débauches. Ils mêlèrent le nom de M. Vianney à leurs chansons grivoises, ils lui envoyèrent des lettres anonymes pleines d'ignobles injures, ils placardèrent des affiches du même ton sur la porte du presbytère, et firent le charivari le soir sous sa fenêtre.

Pire encore... Dieu permet parfois que les âmes les plus pures soient victimes des plus odieuses calomnies, et il n'en exempte pas les ministres de ses autels. Une fille perdue d'honneur était devenue mère dans une maison voisine de la cure. Des misérables essayèrent de ternir la réputation du serviteur de Dieu. Personne ne crut à leur abominable calomnie, tellement l'accusation était invraisemblable et la vertu du Saint Curé au-dessus de tout soupçon. Malgré cela, on couvrit sa porte d'ordures, pendant dix-huit mois une créature l'insulta tous les soirs comme s'il eût mené une vie de désordres... Combien le Saint Curé souffrit de ces basses persécutions, nul ne le sait, car il les endura sans se plaindre, pour l'amour de Dieu et la conversion des malheureux qui les lui infligeaient.

Il savait que le prêtre, le curé surtout, est un autre Christ et comme lui un sauveur d'âmes. Or Notre-Seigneur n'a pas seulement sauvé les âmes par ses prières et ses travaux apostoliques, il les a sauvées surtout par ses souffrances et par sa mort. C'est pour cette raison que notre Saint Curé supportait les indignes traitements dont je viens de parler, non seulement avec patience, mais avec une joie surnaturelle. Et comme s'ils n'avaient pas suffi à racheter les âmes qu'il voulait sauver à tout prix, comme si les fatigues héroïques qu'il endurait, surtout au confessionnal, n'avaient pas suffisamment crucifié son pauvre corps, il s'imposait des privations et des pénitences qui font frémir. Il passait souvent plusieurs jours sans manger, dormait sur une dure paillasse, quand ce n'était pas à même sur la planche, portait un cilice et des chaînes de fer autour de ses reins, se flagellait jusqu'au sang, au point que les murs de sa chambre en étaient rougis. Voilà comment il expiait lui-même non seulement les péchés de ses paroissiens, mais ceux des milliers de pénitents qui venaient apporter leurs fautes à son confessionnal.

* *

Voilà, m. f., ce qu'a été le Saint Curé d'Ars. Or, jugez d'après la sienne ce qu'est la vie de la plupart des curés. Sans doute, tous ne poussent pas la mortification comme lui, jusqu'à l'héroïsme : à notre époque surtout où tant de paroisses sont privées de prêtre, ils ont le devoir de ménager leur santé pour ne pas s'en aller trop tôt, sans avoir de successeur. Mais tous, comme le Saint Curé d'Ars, mènent, sans que vous vous en aperceviez peut-être, une vie de prière et de travail. Beaucoup, comme lui, sont en butte aux calomnies et aux persécutions, surtout si à son exemple ils entreprennent d'extirper les vices de leurs paroisses. Ne vous en étonnez pas, ne vous en scandalisez pas surtout, puisque celui que le Pape leur a donné comme Patron, le Saint Curé d'Ars lui-même, n'y a point échappé.

Pour vous, du moins, ne soyez pas de ceux qui font de la peine aux prêtres et cherchent à entraver leur ministère ; au contraire, prenez leur défense et soutenez-les dans la lutte pour le bien. Priez pour eux, surtout, afin que, comme leur saint Patron, ils aient la consolation de convertir leur paroisse et de sauver les âmes que Dieu leur a confiées : c'est toute leur ambition. Ainsi soit-il.

---

## S. Laurent, Patron de l'Eglise spoliée
(10 août)

### LE DÉFENSEUR DES BIENS DE L'ÉGLISE

Mes frères,

Quoique poursuivant un but uniquement spirituel, la gloire de Dieu et le salut des âmes, l'Eglise, parce qu'elle vit sur la terre, a besoin de ressources matérielles pour remplir sa mission. Ces ressources, elle les reçoit de la libre générosité de ses enfants, et elle les consacre toutes à l'entretien du culte divin et au soulagement des misères qui l'entourent. Or ces ressources, malgré le pieux usage que l'Eglise en fait, n'ont pas cessé, au cours des siècles, d'exciter les convoitises des méchants. La plupart des persécutions dirigées contre l'Eglise n'ont eu d'autre but que de s'en emparer. C'était vrai au temps de S. Laurent, dont nous célébrons aujourd'hui la fête ; cela reste vrai, hélas ! aujourd'hui encore.

Voyons comment ce saint a défendu les biens qui lui étaient confiés, et demandons-lui d'aider de ses prières ceux qui comme lui ont la difficile mission d'administrer les biens de nos diocèses, de nos paroisses et de nos communautés religieuses.

I

S. Laurent naquit au début du IIIe siècle à Huesca, en Espagne ; mais dès sa plus tendre enfance il fut amené à Rome, et c'est là qu'il grandit. Son père et sa mère étant chrétiens l'élevèrent dans leur croyance. Il eut le bonheur d'avoir un saint pour guide et pour maître, le vertueux S. Sixte, qui plus tard, devenu pape, fit de lui le premier des sept diacres attachés au service de l'Eglise romaine. En cette qualité il avait la garde de tous les biens de cette Eglise, non seulement des ornements et vases sacrés qui servaient à la célébration des saints offices, mais encore des fonds destinés à l'entretien du clergé et au soulagement des pauvres.

Malgré le secret dont s'entouraient les chrétiens en ces temps de persécution, quelques échos de leurs assemblées et de leurs cérémonies saintes parvenaient aux oreilles des païens. Ceux-ci savaient qu'ils employaient des vases d'or et d'argent pour la célébration des mystères sacrés et, leur cupidité aidant, ils étaient persuadés que les chrétiens étaient détenteurs de trésors considérables.

Or à cette époque précisément régnait à Rome un empereur Valérien dont les finances laissaient grandement à désirer. Afin de les relever, il résolut de s'emparer des biens de l'Eglise. — Tel a été, je le disais en commençant, le mobile auquel ont obéi la plupart des persécuteurs. Pourquoi Judas trahit-il Notre-Seigneur et le vend-il à ses ennemis ? Par dépit de ce qu'on n'a pas voulu vendre le parfum de Madeleine pour en mettre le prix dans la bourse dont il était porteur. Pourquoi les invasions barbares s'attaquent-elles aux églises et aux monastères? Afin de les piller. Pourquoi Philippe le Bel fait-il la guerre au Pape ? Parce que celui-ci a condamné sa main-mise sur les biens d'Eglise. Pourquoi les princes d'Allemagne embrassent-ils avec tant d'empressement l'hérésie de Luther ? Parce que celui-ci leur permet de s'emparer des fiefs ecclésiastiques. La Révolution française n'agit pas autrement : elle déclare biens nationaux les biens des églises, des couvents et des nobles. Pourquoi en 1904 a-t-on expulsé religieux et religieuses ? Dans l'espoir de s'emparer du prétendu milliard des Congrégations. Et pourquoi a-t-on fait la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905? Afin de renier la dette que l'Etat avait contractée envers l'Eglise en signant le Concordat de 1801, et afin de la dépouiller de nouveau en s'emparant des fondations pieuses.

Vous le voyez, m. f., les temps et les hommes peuvent changer, la conduite des persécuteurs de l'Eglise est toujours la même.

## II

Afin de mettre la main plus sûrement sur les biens qu'il convoitait, Valérien fit arrêter le chef même de l'Eglise, qui selon lui en était le détenteur ou tout au moins connaissait l'endroit où ils se trouvaient. Le 6 août 258, le pape Sixte II est donc saisi dans la catacombe de Prétextat et amené devant le préfet du Prétoire, qui lui dit les embarras financiers de l'empereur et exige de lui les prétendus trésors dont il a la garde. « Le public réclame cet argent, dit-il ; le fisc, le trésor en ont besoin ; il faut les donner en tribut pour aider le souverain. »

Bien des fois, au cours des siècles, on a vu l'Eglise vendre jusqu'à ses vases sacrés, des évêques engager leur anneau et jusqu'à leur croix pectorale pour venir en aide à l'Etat dans l'embarras, procurer dans les temps de disette du pain aux populations affamées ou recueillir les orphelins. Il est donc certain que si les trésors que réclamait le préfet de Rome avaient existé, ou si la conscience avait permis au saint Pontife de les livrer, il l'aurait fait. Mais quels trésors pouvaient bien posséder les pauvres proscrits qu'étaient les chrétiens d'alors ? C'est sans doute ce que répondit S. Sixte au juge, mais celui-ci refuse de le croire et ordonne de le reconduire à l'endroit de son arrestation et de l'y décapiter.

S. Ambroise raconte que tandis qu'on le menait au supplice, S. Laurent marchait derrière lui en versant des larmes et voulait partager la glorieuse mort de son maître. « Père, lui disait-il, où allez-vous sans votre fils ? Où allez-vous, ô bien aimé Pontife, sans votre diacre ? Jamais vous n'offriez le saint sacrifice sans que je vous serve à l'autel ; aurais-je donc eu le malheur de vous déplaire, que vous voulez offrir sans moi ce dernier sacrifice dont vous serez vous-même la victime ? » Mais le saint pape de lui répondre : « Je ne vous abandonne pas, mon fils ; une épreuve plus grande et une victoire plus glorieuse vous est réservée à vous qui êtes dans la force de l'âge. Pour moi, je suis épargné à cause de ma faiblesse et de mon grand âge. Vous me suivrez dans trois jours. Employez ce délai à distribuer aux pauvres les trésors de l'Eglise. »

Docile à cet ordre, Laurent se mit à parcourir la ville à la recherche des chrétiens. Au mont Cœlius, il rend la vue à une sainte veuve nommée Cyriaque et lui laisse quelque argent pour nourrir les prêtres et les fidèles qu'elle abrite chez elle. De là il se rend dans une autre maison appartenant au chrétien Narcisse et où sont réfugiés de nombreux frères ; là aussi, par le seul signe de la croix, il rend la vue à un chrétien nommé Crescentien. Il passe ensuite dans la cave de Népotien où se cachent soixante-trois chrétiens entourant le prêtre Justin ; à tous il distribue les modestes ressources dont il a la garde.

Valérien n'ayant rien pu obtenir de S. Sixte pensa qu'il serait plus heureux près de S. Laurent. Il le fit donc venir devant le préfet, qui lui dit : « J'ai appris que dans vos cérémonies les Pontifes offrent des libations avec des vases d'or et reçoivent le sang des victimes dans des coupes d'argent. On m'a dit également que pour éclairer vos sacrifices nocturnes, vous allumez des flambeaux de cire que soutiennent des chandeliers d'or. Apportez-nous tous ces trésors, l'empereur en a besoin pour payer la solde de ses troupes et rétablir les finances de l'Etat. »

Très simplement S. Laurent s'inclina devant la demande du préfet et pria qu'on lui accordât trois jours pour y satisfaire. Ces trois jours, il les employa à visiter de nouveau les pauvres, les infirmes, les veuves et les orphelins que l'Eglise nourrissait, et les ayant tous réunis, il les conduisit avec lui chez le préfet et les lui montrant : « Voici, lui dit-il, les trésors de l'Eglise. »

M. f., l'Eglise aujourd'hui encore pourrait tenir le même langage. Ses trésors, ce sont les hôpitaux qu'elle a fondés et où se dévouent au soin des malades ses sœurs de tout Ordre et de tout nom, en particulier ses vaillantes Sœurs de charité. Ses trésors, ce sont les asiles de vieillards tenus par les Petites Sœurs des pauvres, les orphelinats où ses religieuses servent de mères à ceux qui n'en ont plus. Ses trésors, ce sont les écoles chrétiennes, les maisons d'éducation secondaire, les ouvroirs de toute sorte où elle instruit et élève la jeunesse dans l'amour et la crainte de Dieu. C'est pour multiplier toutes ces œuvres et les entretenir qu'elle voudrait être riche, et lorsqu'on la prive de ses biens, c'est moins elle-même que toutes ces œuvres de bienfaisance qu'on dépouille.

## III

Trompé dans ses espérances, le préfet entra en fureur. Afin de punir le saint diacre de l'avoir ainsi déçu, afin aussi de lui arracher le secret tant convoité du lieu où étaient cachés les trésors de l'Eglise, il le soumit successivement à tous les supplices alors en usage contre les chrétiens. Mais le plus cruel fut le dernier, celui que nous rappellent les images du saint martyr tenant un gril à ses côtés.

Ce dernier supplice, l'empereur voulut le présider lui-même. Il prit place sur son tribunal et ordonna d'amener devant lui le saint diacre. Celui-ci n'avait point perdu son temps dans sa prison : il y avait rendu la vue à un de ses co-prisonniers nommé Lucille, et converti au christianisme son geôlier, le chevalier romain Hippolyte.

Amené devant Valérien, il regarda sans trembler les horribles préparatifs de son supplice. Un lit de fer en forme de gril est disposé devant l'empereur. On y étend le courageux diacre et on l'y assujettit avec des chaînes. Puis au-dessous on allume des charbons qui, en se consumant lentement, doivent faire durer davantage les tortures de la victime.

L'effroyable martyre se prolongea près d'une heure et demie. Cependant le saint diacre, durant cette longue agonie, ne se plaint pas, il ne maudit pas ses bourreaux, il les raille plutôt : « Ne voyez-vous pas, leur dit-il, que ma chair est assez rôtie d'un côté ? Tournez-la donc de l'autre. » Puis quelque temps après : « Ma chair est suffisamment rôtie, dit-il au tyran, tu peux en manger. » Et il expira en demandant à Dieu de mettre fin aux persécutions et d'accorder la liberté à son Eglise.

Son corps, recueilli par le chevalier Hippolyte et le prêtre Justin, fut pieusement enseveli dans un champ appartenant à la veuve Cyriaque à qui il avait rendu la vue. C'était le 10 août 258.

* *

Prions, m. f., que les spoliations sacrilèges dont l'Eglise a été si souvent victime depuis S. Laurent, ne se renouvellent pas. Souhaitons-le pour l'Eglise, qui, pour faire le bien, a besoin des ressources qu'elle tient de la générosité de ses fidèles. Souhaitons-le aussi dans l'intérêt des nations, car, vous le savez, « Bien mal acquis ne profite pas. » Les temps où nous vivons en sont une nouvelle preuve. Après avoir dépouillé l'Eglise, les gouvernements se débattent depuis des années dans des difficultés financières dont ils ne peuvent sortir.

Pour vous, m. f., souvenez-vous qu'il n'est pas permis à un catholique d'acheter ou de louer des biens enlevés à l'Eglise, et cela sous peine d'excommunication. Du reste, la possession de ces biens, l'expérience l'a prouvé, porte malheur à ceux qui les acquièrent de façon illégitime. Comme S. Laurent, au contraire, défendez en toute circonstance le patrimoine de l'Eglise, en vous souvenant qu'il est le patrimoine des pauvres : des pauvres de toute sorte qui sont sur la terre, et aussi des pauvres âmes souffrantes qui sont en Purgatoire. Ainsi soit-il.

## SUJETS DE CIRCONSTANCE

### ALLOCUTION D'UN CURÉ S'EN ALLANT A LA RETRAITE PASTORALE

Mes frères,

Monseigneur l'Evêque m'appelle cette année à la retraite ecclésiastique, et, répondant à son désir, comme c'est mon devoir, je vais vous quitter presque pour toute la semaine. Peut-être vous demandez-vous ce que c'est qu'une retraite ecclésiastique. Eh bien ! je veux répondre à cette question, avec l'espoir que, ayant compris, un certain nombre d'entre vous s'intéresseront par la prière à nos exercices spirituels et à notre sanctification sacerdotale.

#### I. — *Le prêtre est l'âme de la paroisse*

Vous avez tous appris au catéchisme que l'homme est composé d'une âme et d'un corps, et vous savez que l'âme assure la vie au corps : qu'elle s'en aille, et ce dernier n'est plus qu'un cadavre sans mouvement et sans activité. Rien ne saurait mieux vous faire comprendre la place du prêtre dans la paroisse que de le comparer à l'âme.

Le saint Curé d'Ars a dit, et vous avez déjà entendu cette parole, que si une paroisse était laissée quelques années sans prêtre, on ne tarderait pas à y adorer les bêtes. Bien sûr, le Saint Curé ne voulait point parler de nos annexes, où, grâces à Dieu, nous allons encore souvent, assurant de notre mieux le service paroissial ; il voulait parler d'une paroisse qui, durant des années, ne verrait jamais le prêtre. Il vous est facile, avec un peu de réflexion, de comprendre et d'approuver cette parole du Curé d'Ars.

Sans prêtre, en effet, plus de messe le dimanche, et s'il n'y a plus de messe, on travaillera ce jour-là comme les autres, on ne s'habillera plus en habits propres, les hommes deviendront vite comme des mercenaires attachés à la terre sans jamais lever les yeux vers le ciel, sinon pour examiner le temps qu'il va faire. Sans prêtre, plus de catéchisme : les enfants n'apprendront plus à prier, à obéir ; ils deviendront insupportables, désobéissants, méchants même, les parents ne suffisant pas à faire eux seuls leur éducation.

Sans prêtre, plus de morale. L'austérité de la soutane noire, à elle seule, rappelle la loi de la pénitence et fait penser à la mort ; quand on ne la verra plus, on oubliera qu'il faut mourir un jour et qu'il y a des comptes à rendre au Souverain Juge ; et, dans les jeunes âmes, les passions sans frein grandiront comme les folles herbes dans un jardin abandonné, pour produire des fruits et des semences de mort.

Sans prêtre, plus de charité et guère de justice ; car les hommes auront vite fait d'oublier la loi du Christ qui résume toute la perfection : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés, » et le commandement : « Le bien d'autrui tu ne prendras. » En ce coin de terre sans prêtre se réalisera cette parole d'un historien qui n'était pas un saint, et dont la pensée cependant rejoint celle de S. Jean-Marie Vianney, cette paroisse deviendra à la longue « un coupe-gorge et un mauvais lieu. » (Taine).

Quelle place tient le prêtre au milieu de son peuple, vous le voyez, m. f., par ces quelques réflexions ; et vous laissez aux esprits superficiels cette boutade irréfléchie : « Les prêtres sont des inutiles qui ne font rien et ne servent à rien. » Autant dire que l'âme non plus ne sert à rien parce qu'elle ne s'agite ni ne mange, ni n'accomplit un travail matériel. Et pour tout résumer en un mot : le prêtre est, selon la parole de Jésus, « la lumière du monde et le sel de la terre, » la lumière, principe de vie et de joie, le sel, préservateur de la corruption.

#### II. — *Nécessité de la retraite pour le prêtre*

Mais le flambeau qui éclaire peut être plus ou moins lumineux. Qu'il y a loin de la bougie de suif ou de la petite lampe à huile utilisée par nos ancêtres, à la lumière électrique moderne, si commode, et surtout si riche de clarté ! Le flambeau également peut s'éteindre, ou du moins diminuer d'intensité ; le sel peut s'affadir. Alors il faut raviver la flamme, il faut refaire la provision d'énergie, de volonté, de vertu. Et voilà pourquoi, m. f., votre curé part en retraite.

Dans le silence et la paix, il va replacer son âme en face de Dieu, en face de ses devoirs d'homme et de chrétien, en face de sa tâche sacerdotale et apostolique ; il va réfléchir longuement et très sérieuse-